



## Toujours unis pour gagner contre le recul de la retraite

- Lors du simulacre de rencontre du 5 avril, Mme Borne a tenté de diviser les syndicats, mais a refusé de retirer sa réforme.
- Pourtant, l'application de cette loi brutale se ferait au détriment du monde du travail, de la santé des anciens et de l'avenir des jeunes. Elle épargnerait les possédants et aggraverait les inégalités.
- Ainsi, contre l'avis des 2/3 de la population et de la totalité des syndicats, Mme Borne persiste dans un entêtement marqué par l'utilisation du 49.3 et les déclarations méprisantes de M. Macron. Cette attitude et cette fébrilité cachent mal l'impasse d'un gouvernement isolé et déraisonnable.

L'intersyndicale toujours unie appelle donc à poursuivre la mobilisation, grèves et manifestations pour gagner le retrait de cette réforme injuste.

► **Jeudi 13 avril**

**Manifestation 14H30 Champ de Foire**

►► **Vendredi 14 avril**

(décision du Conseil Constitutionnel)

**Rassemblement à partir de 16 H  
Sous-Préfecture de Montbéliard**

Les arrêts du travail sont couverts par le mot d'ordre de grève  
Ensemble, on va gagner !



## Toujours unis pour gagner contre le recul de la retraite

- Lors du simulacre de rencontre du 5 avril, Mme Borne a tenté de diviser les syndicats, mais a refusé de retirer sa réforme.
- Pourtant, l'application de cette loi brutale se ferait au détriment du monde du travail, de la santé des anciens et de l'avenir des jeunes. Elle épargnerait les possédants et aggraverait les inégalités.
- Ainsi, contre l'avis des 2/3 de la population et de la totalité des syndicats, Mme Borne persiste dans un entêtement marqué par l'utilisation du 49.3 et les déclarations méprisantes de M. Macron. Cette attitude et cette fébrilité cachent mal l'impasse d'un gouvernement isolé et déraisonnable.

L'intersyndicale toujours unie appelle donc à poursuivre la mobilisation, grèves et manifestations pour gagner le retrait de cette réforme injuste.

► **Jeudi 13 avril**

**Manifestation 14H30 Champ de Foire**

►► **Vendredi 14 avril**

(décision du Conseil Constitutionnel)

**Rassemblement à partir de 16 H  
Sous-Préfecture de Montbéliard**

Les arrêts du travail sont couverts par le mot d'ordre de grève  
Ensemble, on va gagner !